

Jean-Jacques Gorog

## Passions de la transparence et autres illusions \*

La psychanalyse vise-t-elle la transparence du sujet à lui-même ? On s'accordera que non, pas ça. L'idéologie actuelle pour sa part semble aller dans ce sens et il est difficile de le lui reprocher, au moins dans le champ politique, mais n'est-ce pas aussi ce qui produit le malaise sous sa forme présente ? Il y a l'illusion qui forme une image là où il n'y a rien, mais que dire de celle qui prétend ne rien voir là où il y a quelque chose ?

La question de la transparence est chez Lacan presque lancinante, elle revient sans cesse parce qu'elle traite de ce qui distingue, quant au sujet, la psychanalyse de la philosophie, grâce à l'acquis freudien essentiel face à la conscience de soi dite *Selbst-Bewusstsein* et qui serait transparente à elle-même, l'existence de quelque chose qui n'est précisément pas transparent, le je par rapport au moi de la conscience.

Je laisserai de côté ce qu'il dit être « transparent », son style. Cela vient contrarier mon propos, j'aurais préféré à la transparence le cristal de la langue qu'il évoque également et aurais volontiers fait l'écart entre les deux. Qu'il soit cristallin, son style, soit, mais transparent ? La chose peut introduire à quelque confusion et je préfère ici prendre « transparent » dans ce que ce terme implique d'illusion, par opposition à l'image dont Lacan nous rappelle la consistance :

« [...] je rappelle à cette occasion la différence de l'image à l'illusoire (l'"illusion optique" ne commence qu'au jugement, auparavant elle est regard objectivé dans le miroir <sup>1</sup>). »

« S'il est vrai en effet que la conscience est transparente à elle-même, et se saisit comme telle, il apparaît bien que le je ne lui est pas pour

\* Intervention au séminaire Champ lacanien, Paris, 13 novembre 2008.

1. J. Lacan, « Réponses à des étudiants en philosophie », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 206.

autant transparent. Il ne lui est pas donné différemment d'un objet. L'appréhension d'un objet par la conscience ne lui livre pas du même coup ses propriétés. Il en va de même pour le je <sup>2</sup>. »

Au fur et à mesure de ses développements, la transparence de la conscience de soi sera opposée à toute une série de termes qui sont ceux du discours analytique, la division du sujet, ce qui la produit, l'inconscient et la présence de l'objet du désir. La liste complète serait fastidieuse mais en voici quelques exemples.

À l'époque du séminaire *L'Angoisse* on a :

« [...] à ceci près que notre niveau analytique n'exige pas la transparence du *Selbst-bewusstsein*. [...] À cause de l'existence de l'inconscient, nous pouvons être cet objet affecté du désir <sup>3</sup>. »

Ou encore :

« Le *Selbst-bewusstsein* que je vous ai appris à nommer le sujet supposé savoir, est une supposition trompeuse. Le *Selbst-bewusstsein*, considéré comme constitutif du sujet connaissant, est une illusion, une source d'erreur, car la dimension du sujet supposé transparent dans son propre acte de connaissance, ne commence qu'à partir de l'entrée en jeu d'un objet spécifié qui est celui qu'essaie de cerner le stade du miroir, à savoir l'image du corps propre, pour autant que, devant elle, le sujet a le sentiment jubilatoire d'être en effet devant un objet qui le rend, lui sujet, à lui-même transparent <sup>4</sup>. »

Je vous donne cette citation pour bien faire saisir qu'on va rencontrer cette même jubilation dans la recherche de la transparence, dont Lacan nous précise qu'elle est le fait de cette expérience première, décrite par lui sous le nom de stade du miroir, avec ici l'insistance sur la présence de l'objet.

Et ensuite :

« [...] notre expérience pose et institue qu'aucune intuition, aucune transparence, aucune *Durchsichtigkeit*, comme c'est le terme de Freud, qui se fonde purement et simplement sur l'intuition de la conscience, ne peut être tenue pour originelle, ni pour valable, et ne pourrait constituer le départ d'aucune esthétique transcendentale. Ceci, pour la simple raison que le sujet ne saurait, d'aucune façon, être

2. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre II, Le Moi dans la théorie de Freud et dans la technique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1978, p. 15.

3. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre X, L'Angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 36.

4. *Ibid.*, p. 73.

exhaustivement dans la conscience, puisqu'il est d'abord et primitivement inconscient [...] <sup>5</sup> »

Voilà le terme allemand que Lacan se donne la peine d'aller chercher dans Freud et que je ne peux résister à vous donner. Il est aussi remarquable qu'il soit omis parmi les mots de Freud dans l'index allemand. Lacan ajoute ensuite qu'on devrait retrouver une transparence qui convienne à notre expérience et il utilise pour cela le schéma optique, dont il renouvelle à ce moment la lecture.

Pour le plaisir du commentaire, voici que la vérité n'échappe pas à une certaine « intransparence » puisque « l'in-transparence de la vérité est ce qui donne le style de la découverte freudienne <sup>6</sup> ».

Enfin ceci qui entre plus directement dans la suite de mon propos, avec ce qui s'ensuit cette fois non plus à l'endroit du sujet lui-même mais à l'endroit des autres :

«[...] la psychanalyse ça consiste à découvrir que nous ne sommes pas transparents à nous-mêmes ! Alors, pourquoi est-ce que les autres nous le deviendraient <sup>7</sup> ? »

Le point mérite d'être souligné, car si les psychanalystes ont éventuellement obtenu de perdre cette idée, il est clair que la conviction selon laquelle il se pourrait que les autres deviennent transparents grâce à l'analyse qu'on va entreprendre existe bien et plus encore : l'attribution au psychanalyste aussi bien qu'au psychiatre d'un pouvoir de cette nature à l'endroit de chacun est largement répandue, et même si cette croyance peut entrer dans l'ordre du transfert, le but de l'interprétation est de la réduire.

Le malaise de la civilisation peut prendre bien des formes et il y en a une qui me paraît devoir être examinée soigneusement, celle qui se présente sous la forme de l'exigence de transparence. Elle a surgi de façon récente sous les meilleurs auspices puisqu'il s'agissait de la *Glasnost* gorbatchévienne avec la disparition du Mur. Elle a depuis envahi la planète avec ses avantages et ses inconvénients, l'idée qu'on devrait ne plus rien cacher, problématique soit qu'on n'en fasse rien (dissimulation), soit qu'on dise tout. Il suffit de voir comment on dit tout au malade, le dossier patient, etc.

5. *Ibid.*, p. 103-104.

6. J. Lacan, *La Logique du fantasme*, séminaire inédit, leçon du 25 janvier 1967.

7. J. Lacan, « Petit discours aux psychiatres de Sainte-Anne », 10 novembre 1967.

À l'opposé, apparemment, il y a la transparence pour celui qui surveille. On sait bien sûr le portrait qu'en a fait G. Orwell avec son *1984*, ou comment garder son intimité devant un Big Brother par trop intrusif. Aujourd'hui nous avons « Edvige ». Or l'idéologie présente insiste sur la transparence, notamment à juste titre sur celle des transactions financières, mais aussi, et « Edvige » en est un exemple, sur la transparence de ceux qui sont censés surveiller les autres après celle de ceux qui doivent être surveillés. On connaît le Panopticon de J. Bentham, repris par Foucault comme modèle de la civilisation disciplinaire. Voici maintenant qu'on réclame de pouvoir surveiller le pouvoir, éliminer les caisses secrètes, et dans « Edvige » il y a, présente, l'idée de clarifier la position de ceux qui surveillent, d'établir clairement leur droit d'écouter et de le légiférer, soit de lui donner ses limites.

Toute opération doit être lisible par tous pour être légitime, avec l'illusion de faire équivaloir vérité et exactitude. En médecine comme ailleurs, la chose atteint des sommets, et je vous rappelle l'histoire récente de ce médecin urgentiste inculpé d'homicide pour avoir fermé la mâchoire encore agitée d'une morte, sur l'accusation d'une infirmière, d'un directeur d'hôpital et d'un procureur. L'affaire a fait long feu en vingt-quatre heures, mais elle reste significative de ce que je vais essayer de faire valoir.

Il me semble, c'est le cas de le dire, à écrire comme le fait Lacan dans « L'étourdit » de toutes les façons possibles, invoquant l'« amble » avec un *a*, un rythme de la poésie grecque, et « embler » avec un *e*, inscrire dans la terre, c'est-à-dire semer, il me semble donc que c'est la raison d'être de cette catégorie quasiment dernière-née de la conceptualisation de Lacan, la catégorie du semblant, dont cet essai tente de montrer d'où il tient sa nécessité.

La transparence concerne ceci que l'objet est égal à sa représentation et interdit l'entrée dans le monde du signifiant, qui se caractérise d'être différent de lui-même.

Comme on sait, Lacan se présente avec une catégorie qu'il appelle le symbolique, lieu de l'interprétation, mais son invention véritable reste l'imaginaire, l'écart d'avec le même. Pourquoi ne pas souligner l'une des représentations de cet écart chez Sophocle, chacun son modèle, d'Œdipe Roi pour Freud à Antigone pour Lacan ?

Ce dernier met l'accent sur ce qui se passe entre les frères et les sœurs, où s'actualise ce qui se fomentait dans l'autre génération, celle du père. Cela vaudrait un commentaire plus précis.

L'époque de la transparence requiert absolument, par exemple, de parler à son père, d'aller le voir, tout spécialement celui qui est parti acheter une boîte d'allumettes il y a vingt ans et n'est jamais revenu. Pourquoi remuer ciel et terre pour le retrouver ? On sait ce qu'il en coûte ; le père symbolique que la transparence lacanienne – j'appelle ici « transparence » ce qui se comprend dans le discours courant – convie d'aller chercher est le lieu d'un malentendu inévitable, puisque la doxa dit au contraire qu'il n'existe pas. On pourrait aussi bien aller chercher ce père, qui n'y est pas davantage, même s'il n'a jamais bougé ni de son fauteuil ni de son journal.

C'est comme cette histoire à laquelle j'ai réagi un peu vivement d'une jeune fille traumatisée depuis six mois à la suite d'un accident, un vrai trauma, grave, jusqu'à la réanimation, avec fractures multiples, mais qui souffrait d'un autre, un trauma d'un autre registre. C'est celui-là qui la laisse désemparée : le conducteur de l'autre véhicule, qui lui avait brûlé la priorité, n'avait pas daigné prendre de ses nouvelles ! C'est l'insupportable, et du coup elle a été en quelque sorte contrainte de porter plainte : « Il aurait suffi qu'il m'apporte une rose... » C'est de ça qu'elle est malade, les os ont fini par se rabouter à peu près correctement mais la blessure de cette absence d'une parole de l'Autre reste béante. Extraordinaire.

Et tout à fait actuelle cette demande émerge, avec une exigence extraordinaire à l'endroit de la victime d'une agression, non seulement que l'Autre soit puni mais qu'il s'explique sur son acte et surtout, surtout, qu'il fasse pénitence, si possible qu'il regrette, qu'il pleure. Le phénomène se présente curieusement sous ses deux faces, demande de savoir et exigence d'une transparence des faits d'une part et de l'autre exigence d'une transparence de la conscience du criminel lui-même, dont nous saisissons bien qu'elle ne peut être qu'un leurre sans forcément bien savoir pourquoi. Un des modèles qui puissent nous servir de repère reste Hamlet mettant en scène le piège pour attraper la conscience du Roi.

La chose n'est pas nouvelle et est très précisément liée au développement de la civilisation. Lacan note qu'il est remarquable que le

moment et le lieu où la loi romaine vient à être redécouverte au Moyen Âge soient aussi ceux d'une pratique renouvelée de la torture. Nous sommes à Bologne au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, et loin encore de l'Espagne de Torquemada :

« C'est pourquoi toute l'évolution humaniste du Droit en Europe, qui commence à la redécouverte du Droit romain dans l'école de Bologne jusqu'à la captation entière de la justice par les légistes royaux et l'universalisation de la notion du Droit des gens, est strictement corrélative, dans le temps et dans l'espace, de la diffusion de la torture inaugurée également à Bologne comme moyen de probation du crime. Fait dont on ne semble pas avoir mesuré jusqu'ici la portée. [...]

Si c'est au moment précis où notre société a promulgué les Droits de l'homme, idéologiquement fondés dans l'abstraction de son être naturel, que la torture a été abandonnée dans son usage juridique, – ce n'est pas en raison d'un adoucissement des mœurs, difficile à soutenir dans la perspective historique que nous avons de la réalité sociale au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est que ce nouvel homme, abstrait de sa consistance sociale, *n'est plus croyable* dans l'un ni dans l'autre sens de ce terme ; c'est-à-dire que, n'étant plus peccable, on ne peut ajouter foi à son existence comme criminel [...] <sup>8</sup>. »

Pourquoi évoquer cette histoire à propos de la transparence ? Droit de l'homme ou droit romain ? Et quelle importance pour l'expérience analytique ?

Le droit romain est ici promu en principe comme instrument de transparence – en réalité restauré à des fins de pouvoir du pape contre l'empereur germanique – et comporte comme conséquence la croyance en une univocité de l'homme. Comme ce qui se met en place au Moyen Âge l'est contre l'ordalie – la plus connue de nos jours est celle de Tristan portant Isolde déguisée en moine et jurant qu'il n'a tenu dans ses bras personne d'autre que ce moine –, il y a à ce moment une dimension nouvelle de l'enquête (Inquisition), avec l'exigence d'un début au moins de preuve, et c'est non plus Dieu qui est chargé de répondre mais l'homme, qui doit avouer parce qu'il ne peut se soustraire à la réponse vraie correspondant au lien social dans lequel il se trouve plongé.

8. J. Lacan, « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 138.

Avec les Droits de l'homme la torture devient interdite – ce qui ne signifie pas qu'elle ne soit pas pratiquée ni qu'elle puisse à l'occasion dans des moments précis redevenir plus ou moins officielle – non par « adoucissement des mœurs » mais parce que l'adhésion du sujet au groupe social est devenue suffisamment labile pour qu'on ne puisse plus se fier à l'automatisme de la réponse. C'est là le point qui nous intéresse.

Retrouvons dans cet extrait daté d'avant le début de l'enseignement de Lacan (son séminaire) ce qui prolonge la thèse des « Complexes familiaux » sur le déclin du père. Si le sujet grâce à la Révolution gagne une place, il perd du même coup l'assise qu'il tenait de ses pairs mais aussi de la famille, qui va se développer sans doute au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, mais sans retrouver pour autant la force du lien précédent. On peut discuter de la validité de la thèse, mais on sait qu'une fonction du même ordre sera attribuée au *cogito* pour ce qui est des conditions d'émergence du discours analytique. Il s'agit de quelque chose de précieux chez Lacan, les effets sur la position du sujet des accidents de l'histoire, c'est-à-dire du malaise, ce qui le conduira par la suite à la production des quatre discours. L'important est que le statut nouveau de la division du sujet participe de son intransparence et donc des conditions de possibilité de la psychanalyse.

À l'étape suivante, la transparence continue d'exercer ces ravages et l'exemple juridique évoqué plus haut permet de saisir quel type d'éclaircissement vaut et lequel ne fonctionne que comme transparence obscurantiste. C'est ainsi que cette transparence correspond bel et bien à la compréhension, dont Lacan nous avertit qu'il vaut mieux s'en prémunir, à quoi il oppose l'explication déductive, la structure, la logique. On en approchera donc ce qui suit dans son essai sur la criminologie :

«Le manque de commune mesure est flagrant entre les références sentimentales où s'affrontent ministère public et avocat parce que ce sont celles du jury, et les notions objectives que l'expert apporte, mais que, peu dialecticien, il n'arrive point à faire saisir, faute de pouvoir les asséner en une conclusion d'irresponsabilité ?.»

9. *Ibid.*, p. 139.

On vérifie qu'aux « références sentimentales » du jury il oppose les « notions objectives » du jury, qu'il corrigera ensuite avec le psychanalyste, seul capable de poser la question : « Qui a subi la contrainte ? », et qui en plus des données objectives aura l'avantage de la dialectique. Débat d'il y a cinquante ans singulièrement actuel, chaque jour l'incidence politique du fait divers fournissant un élément nouveau au dossier « sentimental », aujourd'hui même, avec un fou assassin. Lacan va nous en livrer la clé un peu crûment :

« [...] la sincérité est le premier obstacle rencontré par la dialectique dans la recherche des intentions véritables, l'usage primaire de la parole semblant avoir pour fin de les déguiser <sup>10</sup> ».

Je passe, mais il est clair que les abus pédophiles, tout entiers pris dans ce dédale d'une preuve fournie trop souvent seulement par la parole, laissent les juges désemparés faute sans doute d'une dialectique du sujet.

Pour conclure, il me semble nécessaire de revenir sur la transparence du discours analytique lui-même. Que se passe-t-il avec la popularisation de l'Œdipe ? Les psychanalystes contre lesquels Lacan s'animait, pourquoi n'auraient-ils pas eu raison de conserver à la théorie son secret, contre Lacan, qui, lui, a fait tant d'efforts pour la rendre visible ? Il a certes obtenu que la psychanalyse soit accessible pour tous, mais est-ce un gain dans la mesure où il existe un paradoxe auquel nous avons à faire face entre ce transparent envahissant – jusque ceux qui prolifèrent dans les exposés avec ces transparents qui remplacent la parole – et la difficulté à faire valoir l'« intransparent » du sujet que promeut la psychanalyse ?

Le séminaire *Le Savoir du psychanalyste* <sup>11</sup>, pas par hasard délocalisé à Sainte-Anne, donne la réponse en faisant la part entre ce que le psychanalyste a à savoir et ce qu'il doit ne pas présumer, ce qui ne saurait lui être transparent, la parole de celui qui vient solliciter auprès de lui une analyse. Notons que l'ésotérisme de l'IPA a été tout de même très efficace, même si cette intransparence n'était pas la bonne, et nous oblige à défendre l'intransparence du sujet dans un monde où la vérité prétend être dite toute.

10. *Ibid.*, p. 140.

11. J. Lacan, *Le Savoir du psychanalyste*, séminaire inédit, 1971-1972.